

COURRIER DES LECTEURS

Napoléon et l'esclavage

François Muller,
Niedermorschwihr

« Les mauvais traitements et les exactions commis par des êtres humains blancs à d'autres humains me scandalisent. Ce que je retiens de cette histoire est que l'abbé Grégoire de Nancy fit voter en 1794 l'abolition de l'esclavage mais qu'un homme, Napoléon Bonaparte, le rétablit en 1802. Par sa décision, des millions d'hommes, de femmes et d'enfants ont été

humiliés, ont souffert jusqu'en 1848 et bien au-delà. 27 avril 1848, abolition dans les colonies par Schoelcher, Alsacien originaire de Fessenheim. Sur le plan moral, peut-on accepter que Napoléon Bonaparte soit considéré "grand homme d'État" et qu'il repose aux Invalides ? Que penser de l'Église qui, à cette époque, n'a pas condamné et a contribué à la déportation de ces êtres humains ? Dire qu'il a fallu attendre 2001 pour que la traite des noirs et l'esclavage soient reconnus "crime contre l'humanité"... »

70 ans de paix !

Marie-Louise Streif,
Wasselonne

« 70 ans de paix, de bien-être: l'apprécions-nous suffisamment ? Nous souvenons-nous encore des repas si parcimonieux nous poussant à "hamschtere" (se constituer des provisions ; ndr) ? Des sirènes hurlantes et des courses vers les abris ? Des villes ravagées par les bombes, brûlées, réduites à

néant ? Ces pauvres hères cherchant parmi les décombres quelque membre de famille ? La méfiance, la haine, la délation malheureusement, les camps de concentration. Ces jeunes arrachés aux familles, le fol espoir de leur retour. Ces millions de personnes, civils et soldats confondus, creusant des brèches béantes dans les familles. Ces boucheries, cette chair à canon annihilant toute joie, toute affection. Savons-nous apprécier la paix ? »

Souvenir d'une discrimination : c'était en 1976...

Suzanne Haldenwang,
Colmar

« Le Rotary Club de Strasbourg célébrait alors son cinquantenaire et organisait une manifestation solennelle au Conseil de l'Europe. Présidente, à l'époque, du club "Soroptimiste", réplique féminine du Rotary, je fus conviée, ès-qualités, à la cérémonie dans l'hémicycle du Conseil. Un responsable du protocole m'expliqua alors que les Rotariens et leurs présidents occuperaient l'hémicycle, et que "les épouses" assisteraient aux discours depuis les tribunes. "Et moi, où me placez-vous ?", ai-je alors demandé. "Dans les tribunes, avec les dames". "C'est exclu, je suis ici en qualité de présidente et non de femme ; ma place est dans l'hémicycle, aux côtés de mes collègues présidents, sinon, je me retire immédiatement." Le protocole, embarrassé, réfléchit longuement pour annoncer enfin qu'on me

donnait satisfaction, non sans céder, cependant, à la tentation de me demander si je viendrais en pantalon ! Le jour venu, arrivée au Conseil, vêtue d'une élégante robe à volants, l'ouvreuse voulut, à toute force, me traîner dans les tribunes, où elle dut constater que ma place ne s'y trouvait pas. Sa collègue du bar, au contraire, sidérée de me voir là, me félicita en ces termes : "Je suis bien contente de vous voir là, mais comment avez-vous fait, ils sont si misogynes ?" Il faut reconnaître que ces messieurs furent fort courtois : j'étais, seule femme, au premier rang, au milieu de mes collègues présidents. Les contemptrices les plus acharnées de ma conduite ont été, hélas, les membres de mon club qui m'ont accusée de vouloir les brouiller avec le Rotary ! Heureusement, j'avais le soutien indéfectible de ma présidente nationale, qui, par courrier, m'a ordonné de me retirer si on me refusait ma place de présidente. Aujourd'hui, en 2016, les Rotary Clubs sont mixtes et ont des présidentes ou des présidents. »

Et le coût d'une voiture électrique ?

Yves Duverneix, co-fondateur
de l'association des conducteurs
d'automobiles zéro-émission l'ACOze, Kertzfeld

« L'Automobile Club n'a pas calculé le coût d'une voiture 100 % électrique (zoom dans les DNA du 19 mai). Je possède depuis trois ans une voiture 100 % électrique de marque française, d'un prix d'achat équivalent à une citadine clas-

sique. Je dépense par an 1 150 € de location batterie et de coût d'électricité, et un abonnement entretien de 100 €. Soit 1 250 € de dépenses par an pour ~12.000 km. Ma voiture électrique me coûte donc 0,1041 € au km. Pas de passage à la pompe, pas d'entretien de courroie, vidange, graissage, pot d'échappement... Et pour un plein, il me faut 20 secondes : 10 secondes le soir pour la brancher, 10 secondes le matin pour la débrancher. »

Covoiturage ?

Hubert Gaschi,
Strasbourg

« Le covoiturage n'est manifestement pas entré dans les mœurs ! Pour s'en rendre compte, il suffit d'observer, un tant soit peu, la circulation, après 17 h, sur les routes menant de Strasbourg vers les communes environnantes. Le chapelet de voitures occupées par un seul conducteur est alors impres-

sionnant ! Selon mes propres comptages effectués l'autre soir entre Illkirch et Eschau, elles représentent au bas mot 80 % des véhicules. Cette situation a plusieurs causes dont la principale réside sans doute dans le fait que des salariés travaillant dans une même entreprise ont des domiciles trop éloignés les uns des autres. La recherche d'un certain confort personnel peut également expliquer en partie cette situation. »

HUMEUR

Tu écriras cent fois
« je dois être sage »

PAR HUGUETTE DREIKAUS

LE MOT À LA MODE est « dépenalisation ». On dépenalise le haschich reconnu comme un antalgique. On dépenalise les vols de vélo selon le principe « Il n'y a pas mort d'homme ». On dépenalise les petits caïds qui sèment la terreur dans les classes et les cours. Parce qu'il ne faut pas traumatiser ces petits chéris. Parce que ce que la violence est un épisode aussi incontournable dans la construction de la vie que l'extraction des dents de lait. Les punitions à l'école, c'est fini ! Triste ! Je dis « triste » parce que je viens de me faire une journée « punitions » en flash-back. J'ai fait le tour de mon jardin en

canard, accroupie avec mes mains sur les chevilles. En me dandinant le long du grillage, je me remémorais la douleur de cet exercice. Je devais marcher en canard dans la cour pour avoir « parlé pendant l'exposé de la maîtresse sur la vie de Charlemagne ». Je devais marcher en canard dans la cour « pour avoir trempé la natte de ma voisine de devant dans l'encrier ».

La reine du dérivatif

Je n'ai pas oublié ce que cette marche entravée inéluctable a éveillé en moi. Je suis devenue la reine du dérivatif. Donner aux yeux ou aux oreilles le bonheur qui est interdit aux pieds par exemple. Pendant l'exécution de cette punition gymnique, dans ma tête, je visualisais le Kasskueche de mamema ou mes « Gchirre », mes dinettes de vaisselle en bakélite rose avec des fleurs et mes petites casseroles en alu. Dans mes oreilles, j'entendais maman chanter « la Paloma ». Hier, si après mon dandinement, mes mus-

cles réclamaient de l'arnica, je savais aussi que mes émotions étaient intactes. Aussi intactes que mes cahiers d'écolière. J'ai encore mes cahiers, les petits cahiers à grands carreaux avec les tables de multiplications au dos. Les cahiers du jour et les cahiers mensuels sont couverts d'écrits à la plume, en « pleins et déliés », avec de temps en temps un trou laissé par la partie bleue de la gomme Mallat, une usure par un frottement perpétré par un enfant qui n'avait qu'un but : enlever la trace de sa faute en frottant la page avec autant d'acharnement que la femme de Barbe Bleue a frotté la clé de la chambre interdite pour que son époux ne se rende pas compte qu'elle est allée à l'encontre de la loi. J'ai aussi des « cahiers de punitions » : Je les ai parcourus hier, lors de mon punition-commemoration-day. Des punitions écrites au Bic pour aller plus vite. « Je ne mange pas de chewing-gum en classe », « Je ne tape pas mes petits camarades », « Je me lève quand la maîtresse me parle »,

« J'apprends mes leçons » et j'en passe. Toutes ces règles à retenir étaient à « écrire cent fois ». Le chiffre « cent » est pour moi le signe qui apparaissait à chacune de mes bêtises. Je devais écrire « cent fois » ce que je ne devais plus faire si je voulais être une élève modèle. Maman me tançait en disant : « Je t'ai déjà dit cent fois que tu ne devais pas mettre les coudes sur la table ».

Comme un calligramme de Guillaume Apollinaire

Quel écolier de nos jours a encore un cahier de punitions ? « Pff », disent les maîtresses. Et voilà des générations d'enfants qui ne pourront pas, longtemps après les années d'école, feuilleter de telles pages qui sont des œuvres d'art. Des lignes et des mots. C'est beau comme un calligramme de Guillaume Apollinaire. Même si les mots sont enfermés dans le rectangle de la page d'un cahier. Qu'importe si ces mots ne forment pas de colombe, hier ils m'ont donné des ailes. ■

H. D.

POINT DE VUE Inondations dans le Ried

Le serpent de mer de l'endiguement de l'Ill



Crues en Centre-Alsace. PHOTO SERGE DUMONT

Bernard Wolff, ancien membre du conseil municipal de Benfeld, réagit aux demandes des agriculteurs au sujet des crues de l'Ill et aux réponses d'Alsace Nature et de l'enseignant-chercheur à l'université de Strasbourg, Serge Dumont (DNA du 13 mai).

« **EN TANT QUE** conseiller municipal puis adjoint au maire de Benfeld entre 1977 et 1995, j'ai suivi de près les discussions et réunions sur ce thème dans les années quatre-vingts. Les mêmes arguments avancés aujourd'hui ont été développés par les uns et les autres et la sagesse l'avait emporté, quelques solutions apportées. Curage régulier de l'Ill, entretien des fossés d'irriga-

tion, etc. ? Nous apprécions l'effet bénéfique de l'automatisation des barrages, qui permet un meilleur écoulement des eaux, et la création du polder d'Erstein. Mais depuis ces années-là, le maïs a progressé et les prés ont diminué d'autant. La donne a changé et le serpent de l'Ill réapparaît avec cette idée d'endiguement, "relever les berges" disait-on alors, pour protéger les prairies.

Les décisions prises ont-elles été réalisées ?

Je suis étonné qu'aucune municipalité, qu'aucun maire des agglomérations situées le long de l'Ill n'ait réagi à ce jour à vos articles. Ce sont pourtant eux qui possèdent un des arguments essentiels qui, à l'époque déjà, a clos le dossier. Empêcher les eaux des crues de s'étendre sur les zones inondables le long de

l'Ill, sans protéger les agglomérations est un non-sens. De Sélestat jusqu'à Erstein, que de dégâts chez les riverains de l'Ill ! Que de caves, de rez-de-chaussée inondés en plus, par les eaux chassées vers la rive ouest. Alors construire des digues à l'ouest aussi, et en dur, pour protéger les villes et villages ? Un gouffre financier ! Qui va payer ? Le bilan économique est vite fait. Quand trouverons-nous la sagesse de nous conformer à la nature, d'accompagner son évolution, au lieu de perpétuellement la violer ? En tant que riverains de l'Ill, nous avons appris à vivre ensemble depuis bien longtemps déjà. De toute manière, l'Ill et la nature plus largement, prendront toujours le dessus, et contourneront tous nos stratagèmes. ■

B. W.

COURRIER

Air France Hop ! prend soin de vous...

Nathalie Loux, Strasbourg

« 1 083,01 € ! Voilà le nouveau tarif abonné pour un vol Strasbourg Orly, certes via Marseille (le seul possible), certes A/R, certes frais d'agence inclus... Il faut être riche pour voyager à bord de la compagnie nationale pour une liaison intérieure : les 2/3 d'un salaire minimum ! Ajoutons les différentes étapes plutôt que de proposer un forfait, c'est plus rentable... Oui, mais pour qui ? Et surtout pas de liaisons plus courtes via Lyon notamment... Mais Air France ne nous a pas pris en compte, la compagnie avait juré les grands dieux à ses clients abonnés que rien ne valait... le TGV ! Mais, quel est son cœur de métier ? Quelle est sa vision en dehors d'une rentabilité financière à court terme ? Sa mission de service publique inhérent à un de ses actionnaires, l'État, est ici plus que bafouée. Mais tout va bien au pays des merveilles Hop ! puisque son visionnaire de président (la fin de Roissy et d'Orly, c'est son idée) va voguer vers d'autres cieux [...]. Strasbourg vous remercie vivement Monsieur le président ! La capitale de l'Europe déshabillée de ses liaisons aériennes avec la capitale devrait faire de la résistance. Hélas, nous ne sommes pas en Bretagne ou dans une autre région à fort tempérament. La capitale de l'Europe, est légaliste, chut, pas de vague... Le syndrome du rejet marquerait-il encore les esprits ? Que penser d'une métropole, d'une ville, d'une région qui se veut européenne avec un destin ? Que penser d'une capitale enclavée, qui sacrifie ses liaisons aériennes au nom du sacro-saint TGV ? La vie économique aurait-elle des frontières et se limiterait-elle au territoire national ? Où sont les décideurs, les politiques, quel est le projet de territoire, où est la vision ? À quoi sert la Task Force ? Pourquoi livrer la bataille du siège lorsque l'aérien disparaît des radars ? Il est vrai que certains élus strasbourgeois sont les seuls politiques au monde à faire la publicité des aéroports... étrangers. Il y a moins de pollution sur le territoire, mais aller à Paris en passant par Marseille limite certainement l'emprunte carbone... »